



BILAN ACTIF

KMAD	31-déc.-16	31-déc.-15
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	72 386	63 110
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	67 475 973	43 554 342
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	1 738	2 142
Impôts différés actifs	992 491	961 393
Instruments dérivés	0	0
Autres actifs non courants	287 388	763 184
Total actif non courant	68 829 976	45 344 171
Actif courant		
Autres actifs financiers	1 133 704	437 096
Stocks	29 851	27 147
Clients et autres débiteurs	211 231	147 957
Autres actifs courants	5 094 965	5 331 693
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 112 990	1 098 869
Total actif courant	7 582 741	7 042 761
TOTAL DE L'ACTIF	76 412 717	52 386 932

BILAN PASSIF

	31-déc.-16	31-déc.-15
Capitaux propres		
Capital	15 715 629	15 715 629
Réserves consolidées	-7 886 524	-7 077 885
Ecart de réévaluation	15 508 679	0
Résultat de l'exercice	-602 509	-808 641
Capitaux propres part du Groupe	22 735 275	7 829 102
Intérêts minoritaires		
Total des capitaux propres	22 735 275	7 829 102
Passif non courant		
Emprunts non courants	38 925 901	39 128 289
Impôts différés	6 968 027	0
Provisions non courantes	2 550 976	2 379 748
Autres passifs non courants	49 500	50 387
Total passif non courant	48 494 404	41 558 424
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	906 029	1 534 464
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 288 906	
Partie à moins d'un an des emprunts non courants		
Dettes d'impôt sur le résultat	4 857	
Provisions courantes	838 566	424 049
Autres passifs	972 120	953 342
Découvert	1 172 560	87 551
Total passif courant	5 183 038	2 999 406
TOTAL DU PASSIF	76 412 717	52 386 932

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31-déc.-16	31-déc.-15
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	2 707 334	2 420 287
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	1 617 821	3 493 389
Achats et charges externes	-2 262 819	-4 010 737
Charges de personnel	-223 066	-171 522
Impôts et taxes	-9 867	-20 641
Dotations aux amortissements	-203 485	-1 019 901
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	-563 918	-563 773
Autres produits et charges d'exploitation	50 318	35 012
Résultat opérationnel courant	1 112 318	162 113
Autres produits et charges opérationnels	39 756	-49 027
Résultat opérationnel	1 152 074	113 087
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	
Coût de l'endettement financier brut	-1 585 377	-302 360
Coût de l'endettement financier net	-1 585 377	-302 360
Autres produits et charges financiers	-178 772	-730 063
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	
Impôt sur le résultat	9 566	110 696
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-602 509	-808 641
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	
Résultat net	-602 509	-808 641
- dont part du Groupe	-602 509	-808 641
- dont intérêts minoritaires		
- résultat de base par action (part du Groupe)	-21	-26
- résultat dilué par action (part du Groupe)	-21	-27

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2015	13 435 629	-6 309 565	-745 314	6 380 750	-	6 380 750
Affectation du résultat précédent		-745 314	745 314	-	-	-
Frais d'augmentation de capital		-22 820		-22 820		-22 820
Augmentation de capital	2 280 000			2 280 000		2 280 000
Dividendes versés aux actionnaires						
Résultat net			-808 641	-808 641		-808 641
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
Différence d'ouverture		-187		-187		-187
Capitaux propres au 31/12/2015	15 715 629	-7 077 886	-808 641	7 829 102	-	7 829 102
Capitaux propres au 01/01/2016	15 715 629	-7 077 886	-808 641	7 829 102	-	7 829 102
Affectation du résultat précédent		-808 641	808 641			
Frais d'augmentation de capital						
Augmentation de capital						
Dividendes versés aux actionnaires						
Ecart de réévaluation net		15 508 679	15 508 679	15 508 679		15 508 679
Résultat net			-602 509	-602 509		-602 509
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
Différence d'ouverture		2		2		2
Capitaux propres au 31/12/2016	15 715 629	7 622 155	-602 509	22 735 274	-	22 735 274

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	déc.-16	déc.-15
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture*	1 448 414	874 731
Résultat net	-602 509	-808 641
Dotations nettes aux amortissements et provisions	179 922	1 654 757
Gains et pertes de change latents	171 690	
Résultat sur cessions	-4 402	
Autofinancement	-255 299	846 116
Charge nette d'intérêts	1 585 377	302 360
Variation des impôts différés	-30 736	-126 881
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-132 714	1 084 813
Charge/produit sans effet sur la trésorerie **		-1 246 852
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	1 166 628	859 556
Acquisition d'immobilisations	-1 633 438	-2 967 596
Actifs et passifs financiers non courants	-483	-510 822
Total des acquisitions d'actifs non courant	-1 633 921	-3 478 418
Cession et réduction d'immobilisations	4 420	0
Subvention d'investissement reçue	0	529
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	-1 629 501	-3 477 889
Dividendes versés aux actionnaires		
Remboursement d'emprunts	-4 413 404	-1 316 451
Emission d'emprunts	5 327 169	3 779 321
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	800 000	1 000 000
Intérêts financiers nets versés	-1 625 172	-302 360
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	88 593	3 160 510
Variation de trésorerie (I + II + III)	-374 280	542 179
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 074 134	1 416 910

* (La trésorerie à l'ouverture comprend également les titres et valeur de placements évalués à l'ajuste valeur)
** A compter de 2016 les charges et produits sans effet sur la trésorerie sont intégrés au niveau de la rubrique variation du besoin en fond de roulement lié à l'exploitation

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2016

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31/12/2016, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (AMMC) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2016 ET 31/12/2015
NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants:

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'Etat en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2- Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3- Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation. Le crédit de TVA dont l'échéance de récupération est supérieure à 12 mois fait l'objet d'actualisation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

4- Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5- Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 10 ou 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6- Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.



COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Valeurs brutes (en milliers de dirhams)	31.12.15	Incidence nette de la réévaluation	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2016
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	51 941 394	14 636 290	1 617 821	17 893	101	68 177 713
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	8 387 052	-7 918 610	251 174	17 875		701 741
Valeurs nettes	43 554 342	22 554 900	1 366 647	18	101	67 475 972

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par la constatation de l'écart de réévaluation et la réalisation des travaux sur les tronçons El Jadida-Safi et le Contournement de Rabat.

Au cours de l'exercice 2016, la société a opéré deux changements importants qui touchent à la fois au mode d'évaluation des actifs en concession et à leur amortissement.

1.1 Réévaluation des actifs en concession :

L'incidence de la réévaluation a été comptabilisée par élimination du cumul d'amortissement et la valeur comptable brute des actifs et par l'inscription à l'actif du montant net des actifs en concession réévalués tel qu'il ressort du rapport de l'expert indépendant. Cet expert a mené son étude sur la base des pratiques internationalement retenues en matière d'évaluation du patrimoine infrastructurel routier et autoroutier. La réévaluation n'a concerné que les autoroutes déjà mises en service au 1er janvier 2016.

Jusqu'au 31 décembre 2015, l'ensemble des actifs immobilisés en concession était évalués au cout historique et amortis linéairement sur la durée de la concession qui était de 50 ans.

Les principales caractéristiques la réévaluation opérée se présentent comme suit :

- La date d'entrée en vigueur de la réévaluation est le 1 janvier 2016.
- En l'absence de prix observables sur un marché actif ou de transaction récente sur un marché dans des conditions de concurrence normale, l'expert indépendant a retenu la méthode des ratios kilométriques comme référence pour son évaluation. Cette méthode repose notamment sur :

- o la classification du réseau de la SNAM par sections homogènes.
- o la définition des projets de référence. Ces projets de référence ont été définis selon les sections homogènes suivantes : terrain plat, vallonné, montagneux ou pré-montagneux et selon les difficultés géotechniques.
- o La définition du coût kilométrique actualisé par projet de référence. Le ratio kilométrique par projets représentatifs varie entre 27.6 MDHS et 67.9 MDHS.
- o La prise en compte du taux d'immobilisation global qui a été fixé à 3.16% (selon le ratio le montant total des transferts des charges à immobiliser sur le montant total des investissements de la période 2000 à 2015) et de ;
- o La vétusté d'infrastructure dont le taux a été fixé à 1%. Cette vétusté tient compte du vieillissement des ouvrages d'art et des ouvrages d'assainissement. Ce taux est approché à partir de la part de l'investissement entre la date de mise en service et celle de référence par rapport l'investissement global.

Selon le rapport de l'expert, l'approche analytique qui consiste à actualiser le coût d'acquisition des différents aménagements du réseau en tenant compte de la révision des prix et de l'inflation ne donne pas d'écart significatif par rapport à la méthode de la réévaluation qui a été retenue par la SNAM.

De plus, la valorisation retenue reste peu sensible par rapport aux tests de sensibilité portant notamment sur la variation du cours du Brent, le trafic...ect.

L'écart de réévaluation de 22 554 900 KDHS a été calculé par la différence entre la valeur des concessions évaluées à la juste valeur d'un total de 60 332 980 Kdhs et la valeur nette comptable de ces actifs au 31 décembre 2015 qui est de 37 778 080 KDHS.

Au 31 décembre 2016, l'écart de réévaluation a varié par la constatation de l'amortissement de l'écart de réévaluation qui s'élève à 78MMAD (comptabilisé directement en moins des réserves). De plus, cet écart ne pas fait l'objet à ce stade de distribution aux actionnaires.

Si la société avait retenu la méthode du cout historique comme base d'évaluation de ses actifs en concession la valeur brute de ses immobilisations au 31 déc 2016 aurait été de 53 541 423 KMAD.

1.2 Changement des modalités d'amortissement des actifs en concession :

A partir du 1er janvier 2016, ADM a adopté un amortissement des immobilisations en concession sur 99 ans suivant une méthode basée sur le trafic effectif au lieu de la méthode linéaire sur la durée des contrats de concession utilisée jusqu'au 31/12/2015.

Ce changement, opéré de manière prospective, a eu un effet positif sur le résultat en minorant la charge d'amortissement de l'exercice 2016 de 851 MMAD comparé au résultat de 2015.

2. Autres Actifs non courant

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2016	Au 31.12.15
Impôts différés actifs	992 491	961 393
Instruments dérivés (trading)	-	0
Autres débiteurs non courants	287 388	763 184
Autres actifs non courants	1 279 879	1 724 577

a. Les impôts différés actifs au 31.12.2016 comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé. Au 31.12.2015, dans une logique de prudence, les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les retraitements IFRS ont été extournés. Une appréciation du caractère recouvrable des actifs d'impôt différé a permis leur reconnaissance sur la base d'amortissements indéfiniment reportables.

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2016	Au 31.12.15
Amortissement fiscalement différé	992 491	961 393
Total	992 491	961 393

b. Crédit de TVA : les créances sur l'Etat dont la part > 1 an de la créance TVA pour 287 MMAD.

Cette créance qui a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération est détaillée comme suit :

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2016	Au 31.12.15
Créances TVA à fin 2008	635 077	635 077
Créances TVA de l'année 2009	964 874	964 874
Créances TVA de l'année 2010	1 007 412	1 007 412
Créances TVA de l'année 2011	1 022 916	1 022 916
Créances TVA de l'année 2012	577 449	577 449
Créances TVA de l'année 2013	342 937	342 937
Créances TVA de l'année 2014	236 113	236 113
Créances TVA de l'année 2015	106 319	106 319
Créances TVA 2016	-16 248	
Créance TVA à la date d'arrêté (*)	4 876 848	4 893 097
Effet actualisation	117 678	177 681
Créance TVA actualisée	4 759 170	4 715 415

(en milliers de dirhams)	brut	effet actualisation	montant actualisé
part < 1 an	4 572 846	101 065	4 471 781
part > 1 an	304 001	16 613	287 388
Total	4 876 847	117 678	4 759 169

(*) L'impact désactualisation du crédit de TVA a eu un effet positif sur le résultat avant impôt de 2016 de 60 MMAD.

3. Autres actifs courants

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2016	Au 31.12.15
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 133 704	437 096
Autres débiteurs courants	5 094 965	5 331 693
Autres actifs courants	6 228 669	5 768 789

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les sommes non libérées par les actionnaires suite à l'augmentation de capital KMAD 480.000, les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 4 472 MMAD.

4. Provisions

(En milliers de dirhams)	31.12.15	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2016
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	2 686 876	563 918	17 232	3 268 026
Provisions pour risques et charges	116 921	4 595		121 516
Provisions	2 803 797	568 513	17 232	3 389 542

(*) dont part > 1 an KMAD 2 429 460 au 31.12.2016.

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31 décembre 2016 de 3 611 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 10 prochaines années (15 ans pour 2 tronçons autoroutiers sur l'axe Casa-Rabat). Le montant actualisé de cette provision au 31 décembre 2016 est de 3 268 MMAD.



5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2016	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 133 704	1 133 704	-	-
Trésorerie	-59 570	-59 570	-	-
Sous-total actifs financiers	1 074 135	1 074 135	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	40 214 807	1 288 424	11 076 477	27 849 906
Fournisseurs	906 033	906 033	-	-
Sous-total passifs financiers	41 120 840	2 194 457	11 076 477	27 849 906

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2013 à 2016 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

7. Chiffre d'affaires

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2016	Au 31.12.15
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	2 707 334	2 420 287
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	1 617 821	3 493 389
Autres produits	50 318	35 012
Chiffres d'affaires	4 375 473	5 948 689

8. Achats et autres charges externes

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2016	Au 31.12.15
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	1 617 821	3 493 389
Energies et Fournitures	22 946	36 407
Achat de travaux, études et prestations de services	159 693	165 819
Entretien routier	352 940	235 613
Entretien et réparation des biens mobiliers	19 341	21 045
Divers	89 938	58 464
Achats et charges externes	2 262 819	4 010 737

9. Coût de l'endettement

(en milliers de dirhams)	31.12.16	Au 31.12.15
Intérêts et charges financières assimilées	1 590 172	1 572 046
Variation de juste valeur des instruments financiers	4 253	-7 508
Effet actualisation	-42 873	-1 242 658
Autres retraitements	65 422	83 191
Reclassement transfert de charges	-31 597	-102 711
Coût de l'endettement	1 585 377	302 360

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

L'augmentation des intérêts et charges financières s'explique principalement par la hausse de l'endettement du Groupe. L'effet actualisation/désactualisation concerne principalement la provision pour maintien en l'Etat de l'infrastructure pour - 17 MMAD et la créance TVA pour 60 MMAD.

10. Engagements

Engagements donnés :

Le Conseil D'administration d'ADM a approuvé en date du 30 mars 2016 une convention de partenariat conclue par la société avec le Ministère du Transport et de la Logistique, pour l'aménagement de deux pénétrantes entre l'autoroute de contournement de Rabat et la ville de Rabat.

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention globale, Rabat ville lumière, signée devant sa Majesté le ROI le 12 mai 2014. Le management d'ADM a accepté d'engager ces dépenses, car ils généreront une augmentation certaine du trafic.

Le montant estimé de cet engagement est de 250 MDHS dont 7 MDHS ont été réalisés au 31 déc 2016.

Engagements reçus :

en KDH (en milliers de dirhams)	31.12.16	31.12.15
Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	1 949 266	2 389 797
* Cautions Reçues sur marché en USD	90 642	16 763
* Cautions Reçues sur marché en EURO	248 888	40 682
Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	21 787 938	23 595 020
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	16 330 000	16 350 000
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 900 000	-
Engagements reçus	43 306 735	42 392 262

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une « politique de gestion des risques » approuvée par la direction générale. ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Deloitte.

COOPERS AUDIT

Au Conseil d'Administration de
La Société Nationale des Autoroutes du Maroc

Rue Ma-Al-Aïnine (hay Ryad)

Rabat

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc et de ses filiales « Groupe ADM », comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 22 735 275 compte tenu d'une perte consolidée de KMAD 602 509.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Notre rapport d'audit relatif à l'exercice précédent faisait part de notre incertitude quant au caractère recouvrable du crédit de TVA dont le solde actualisé s'élevait à 4 715 millions de dirhams contre un solde de 4 759 millions de dirhams au 31 décembre 2016. À ce stade, cette situation reste inchangée. Sous réserve de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Autoroute du Maroc établis au 31 décembre 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS). Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, et tels que décrits dans les paragraphes « 1.1 Réévaluation des actifs en concession » et « 1.2 changement des modalités d'amortissement des actifs en concession » de l'annexe jointe au présent rapport, nous attirons votre attention sur le fait que la société a procédé au cours de l'exercice 2016 à :

- La réévaluation, sur la base d'une expertise externe, des actifs en concession en service au 1^{er} janvier 2016. Cette réévaluation a conduit à majorer la valeur de ces actifs d'un montant de 22 555 millions de dirhams avant effet d'impôt;
- l'adoption, après accord des autorités de tutelle et dans l'attente de la finalisation et de l'approbation de la convention globale de concession, de l'amortissement progressif des immobilisations ; l'amortissement sera ainsi calculé sur base de la nouvelle durée de concession rallongée de 99 ans mais de manière progressive en fonction du trafic réalisé. Ce changement de méthode, prospectif, a généré un impact positif sur le résultat de l'exercice d'un montant de 851 millions de dirhams.

Casablanca, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

288, Boulevard Mohammed VI
61000 Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31

Ahmed Benabdeltalek

Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC

Siège Social: 83 Avenue Hassan II

Casablanca

Tel: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31

Abdelaziz ALMECHATT

Associé